



Progrès
Social
libertés



Solidarité
Démocratie

Ensemble, pour un plan de rupture avec le monde d'hier

Sommaire :

- Éditorial
- Le contexte : Plus d'Etat au service du marché et du capital
- Des réponses contradictoires à la crise sanitaire
- Contexte en AURA
- Un plan de travail Cgt : se coordonner, partager les informations, construire des alternatives

Editorial

La crise sanitaire, la crise économique et sociale sont terribles, elles entraînent misère et chômage partout sur la planète. Les territoires de notre région n'en sont pas épargnés.

Ces crises ne sont que le résultat de l'échec du mode de développement capitaliste fondé sur l'exploitation de l'être humain et de la nature.

Pour Macron et son monde (celui d'avant), il n'est pas possible de faire une quelconque autocritique des décennies d'austérité.

La désindustrialisation, comme la politique de destruction des services publics ne répondent qu'à une logique comptable, aux services de la finance et des dividendes.

La politique ne doit pas être au service de l'économie, mais l'économie doit être au service de la politique, c'est ainsi que nous obtiendrons un autre monde (celui d'après) dans l'intérêt collectif où l'être humain est au centre de tout.

Il est indispensable de retrouver du collectif pour que les gens trouvent du sens dans leur travail ou leurs activités. En partant de ce constat, et au vu des sommes colossales annoncées dans les différents plans de relance (Etat, région, département...), la CGT, porteuse d'un autre projet de société respectueux de l'humain et de l'environnement, veut et doit y contribuer. Comprendre la situation et y répondre, c'est avec ce double objectif que nous avons travaillé et vous présentons ce document.

Prendre des mesures de relocalisation de l'industrie pour répondre aux besoins essentiels de la population n'est pas uniquement un enjeu de sauvegarde des emplois ou de sites de production, c'est également une réponse à l'urgence des enjeux environnementaux et démocratiques.

Utilité sociale du travail et de l'industrie va de pair avec le développement d'une économie circulaire, de proximité et indépendante, qui produit des biens et des services durables.

Nous devons avoir une vision stratégique industrielle et une vision d'aménagement du territoire. L'aménagement du territoire passe par l'industrie bien sûr, mais aussi par les services publics. Sans services publics pas d'industries, et sans industries pas de services publics.

Les services publics dans l'énergie, dans la communication, dans le transport sont indispensables et ne doivent pas être des arguments de concurrence entre territoires, mais au contraire un atout d'égalité entre secteurs géographiques.

Comme nous l'avons toujours affirmé, le travail n'est pas une marchandise. La voix de celles et ceux qui travaillent doit être écoutée et entendue à partir de ce qu'ils créent, de ce qu'ils fabriquent.

C'est pourquoi nous invitons chacune de nos structures à réfléchir à un projet de territoire et /ou de filière et à nous en faire part pour que nous puissions le porter dans toutes les instances.

Agissons ensemble pour que le monde d'après ne soit pas le même que le monde d'avant. Là où il y a une volonté, il y a le chemin.

Pierre MARSEIN

Secrétaire général UD Haute—Loire

Le contexte : Plus d'Etat au service du marché et du capital

Un plan de relance qui entre en application mais qui demeure insaisissable dans sa réalité et ses orientations et du fait que tout continue comme avant (multiplication de

plans sociaux, augmentation du chômage, des inégalités, de la pauvreté...). En mettant en relation l'évolution des politiques publiques et celle du capitalisme on peut éclairer l'apparente con-

tradiction actuelle entre « moins d'Etat » et « plus d'Etat ».

Une intervention renforcée de l'Etat pour mieux déconstruire notre modèle social

L'Etat s'est construit, en France, comme républicain, garant de l'universalité des droits contre les hiérarchies de l'Ancien Régime. Cet universalisme théorique de la liberté, de l'égalité, de la citoyenneté s'est plus ou moins concrétisé selon les époques et les rapports de force et constituait un socle commun national.

Depuis les années 2000, l'Etat grignote les droits sociaux (retraite, sécurité sociale...) et en même temps se désarme face au capital (privatisation, suppression de fonctionnaires...). Les collectivités reçoivent plus de compétences mais dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Macron intensifie cette volonté de retrait de l'Etat. Elle se traduit par un

droit à la différenciation dans l'application, voire dans la définition, des normes réglementaires et législatives pour les collectivités locales. Le droit donné aux Préfets (décret du 4/8/2020) de déroger aux règlements (urbanisme, environnement, aide aux entreprises...) illustre bien ce changement de la nature-même de l'Etat : c'est la fin de la République une et indivisible. Comme l'indiquent les propositions du Sénat (2/7/20), c'est la porte ouverte à des normes à géométrie variable selon les territoires, notamment régionaux y compris concernant l'économie, l'emploi, le travail (Wauquiez expérimente un partenariat avec Pôle Emploi, à quand un SMIC régional ?). L'« accord de partenariat Etat -Régions » (28/9/20) entérine « une approche territorialisée et différen-

ciée de la relance », « une approche partant du terrain, favorisant la différenciation territoriale », et les prochains Contrats de Plan Etat-Régions seront réformés dans cette logique.

Cette déconstruction « par le bas » que va officialiser la loi 4D décentralisation, différenciation, déconcentration, décomplexification) prévue pour 2021, s'effectue aussi « par le haut », au travers des transferts normatifs à l'Europe mais aussi de « l'économie de plateformes », de la domination sans frontière des GAFAs, des monnaies virtuelles (contre le monopole régalien)...

Une évolution correspondant à une nouvelle phase du capitalisme

Cette décentralisation / déconstruction concerne aussi le système de normes qui régissait le travail et l'emploi : les ordonnances Macron vont plus loin que la loi travail de Hollande dans la suppression de la hiérarchie des normes, la remise en cause du contrat de travail, la réforme de la formation professionnelle entérine le principe du salarié seul responsable de son employabilité, la mise en retrait des branches du jeu des négociations

pour rouvrir la concurrence entre entreprises dans cette phase où rien ne doit freiner la recherche de nouvelles positions dominantes.

Le rôle des institutions publiques devient flou alors que les décisions alimentant le libéralisme économique s'imposent comme allant de soi, le débat ne portant plus que sur le traitement de leurs conséquences. C'est notamment le cas des politiques régionales, dont l'impact semble déri-

soire alors qu'elles tiennent toute leur place dans cette restructuration institutionnelle et sociétale

D'où le recours sans cesse croissant à la force (répression policière de plus en plus violente, successions de lois sécuritaires) pour imposer ces transformations qui font de plus en plus de perdants et engendrent donc des contestations multiples.

Des réponses contradictoires à la crise sanitaire

Elle freine momentanément ces évolutions : l'Etat et l'Europe met en sourdine (« Quoi qu'il en coûte ! ») leur politique d'austérité en matière de finances publiques et de dettes.

Elle les favorise, en donnant prétexte à **accélérer les réformes en cours**, par exemple dans la santé (fusion public-privé dans les groupements territoriaux...) ou dans l'éducation (autonomie des établissements, recul du caractère national des diplômés...). L'extension du télétravail va justifier de nouvelles suppressions de postes, et de droits...

Elle révèle **l'ampleur de la déstructuration sociale** déjà opérée, la multitude de situations « limites », tant en termes d'activités (hors « travail classique ») qu'en termes de revenus (économies informelles).

Elle révèle les limites de l'exploitation sans fin du travail et de la Terre, en mettant en lumière les liens entre pandémies, modes de vie, pauvreté, climat, dominations économiques...

Elle met au premier plan de l'actualité :

- Celles et ceux qui rendent pos-

sible la vie en société, et même la vie tout court.

- Le caractère incontournable de services publics soustraits à la loi du profit privé.
- La nécessaire maîtrise de la production industrielle des biens et services et sa transformation pour répondre aux exigences sociales et environnementales.

Elle confirme que c'est bien le **travail (raison d'être de la CGT !)** qui est l'élément-clé du lien social et qu'il est nécessaire d'en retirer le contrôle au capital pour le confier à une **démocratie sociale et citoyenne**.

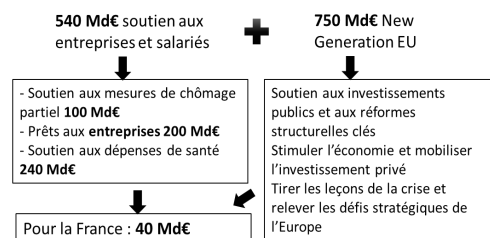
Le covid 19, une crise mondiale, des égoïsmes nationaux

Au niveau mondial, on estime à 332 millions le nombre d'emplois perdus, sans compter les emplois informels (60% des emplois). Il n'y a aucune action concertée au niveau de l'ONU. Alors que les conséquences sociales, économiques sont les plus importantes dans les pays les plus pauvres, les plans de relance sont concentrés dans les pays riches, par

ex USA: 2000 Md\$ / Inde: 10 Md\$.

En Europe, un plan de 1300 Md€ auquel s'ajoute le budget communautaire de 1100 Md€ a été décidé. Il sera financé par des emprunts propres et sera réparti dans les différents pays.

Plan de relance européen



Le plan de relance en France

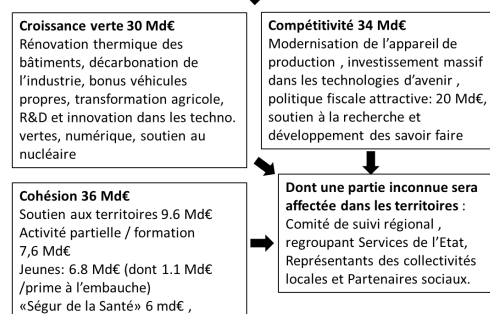
Ce plan couvrira la période 2020 - 2022. Il doit donner lieu à une large concertation avec 8 blocs d'interlocuteurs identifiés, les «partenaires sociaux» constituant l'un d'eux au coté des «experts», des «économistes», des représentants des filières

Le Comité de suivi national sera décliné au niveau local dans un Comité de suivi régional, regroupant Services de l'Etat, Représentants

des collectivités locales et Partenaires sociaux, Ce comité n'est pas conçu comme lieu de propositions et de choix des projets mais comme un lieu de suivi.

Un «**souci d'efficacité et de rapidité**», qui se réduit à **de nouvelles simplifications et l'occasion d'accélérer la «réforme de l'Etat» et la réduction des normes**

60Md€ + 40 Md€ Europe



Ensemble, pour un plan de rupture avec le monde d'hier

Un plan régional construit sur des redéploiements budgétaires et la communication

L'investissement plutôt que le fonctionnement : les budgets vont vers le « béton et le bitume, le canon à neige et la caméra de sécurité » .

La politique de guichet : le choix de diminuer le fonctionnement conduit à limiter les capacités d'analyse, de stratégies et d'engineering de la Région, ce que Wauquiez appelle un choc de simplification. De plus l'idéologie politique de la Région conduit à refuser toute vision globale pour privilégier une politique de guichet : les élus, les entreprises obtiennent des fonds sans regard d'ensemble de la région, ni coordination.

Une idéologie faisant des acteurs économiques les seuls garants de l'intérêt général, une construction des dispositifs et des politiques économiques et agricoles construites en fonction des attentes de sa clientèle politique (entreprises, élus locaux, FNSEA, chasseurs...) sans aucune contrepartie ni condition.

Une communication primant sur le reste : les panneaux, les annonces de milliards déversés, un affichage sur l'environnement, ex le réseau routier , le tout en reprenant un vocabulaire proche de l'extrême droite « la préférence régionale », une communication où les mots sont mensongers et contredits par la réalité, ex sur les enga-

gements écologiques.

Une pensée globale pensant la région comme leader en tout, comme si nous vivions sur une île.

Wauquiez annonce 3 milliards pour son plan : La région prévoyant d'y consacrer 1 milliard sur plusieurs années, les 2 autres sont fondés sur des estimations d'effets de leviers. Pour l'instant, il s'agit de 294 millions, essentiellement des redéploiements de dépenses non réalisées (les investissements pour la fibre) et de financements nationaux et européens, le budget 2021 étant identique à celui de 2020.

Un plan de travail Cgt : se coordonner, partager les informations, construire des alternatives

Face à cette situation, le travailler ensemble est plus que jamais essentiel, du syndicat aux structures inter-professionnelles et professionnelles.

Il est primordial de partager nos objectifs CGT afin de passer du plan de relance au plan de rupture que nous voulons. Pour pouvoir intervenir, peser, refuser la concurrence entre territoires et salarié-es, la coordination des informations et des luttes est essentielle. Un calendrier de rencontres avec les directions d'UD sera établie, afin de partager la démarche, d'établir un diagnostic territorial et de construire un projet en territoire coordonné à l'échelle régionale

1/ Proposition de réaliser deux 4 pages AURA avec :

- Analyse CGT de ces plans de relances.
- Pourquoi nous avons besoin de plans de rupture ?
- Nos exigences et nos propositions

2/ Construire dans chaque département le « carte ouvrière » pour refaire bilan et listing des entreprises, des filières, ce qui implique travail croisé UD/ professions avec les syndicats

3/ Travailler à partir des filières prioritaires à déterminer dans les territoires en fonction des réalités et construire des propositions : Automobile, Aéronautique, Médical, Energie, Plastique...

4/ A partir de ce travail et du 4 pages : proposition de réaliser une **plaquette grand public pour interpeller les candidats aux élections régionales** avec nos propositions.

5/ Enjeu du partage d'informations avec :

- Les réunions en territoires avec les préfets (tableau)
- Utilisation du fichier Excel métaux « situation économique dans les entreprises » et en ouvrir l'accès aux UD.

6/ Comité de pilotage à travers un collectif régional composé : Fabrice Fort, Pierre Marsein (SG UD 43), Yvan Perez (UD 74), Jacques Perrat (ADEES), Karine Guichard et Agnès Naton (Comité régional et Ceser).